

DOSSIER D'INSCRIPTION 2020 - 2021

JEUNES VOIX

NIVEAU PRESENTE (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)

CYCLE 1	CYCLE 2	<input type="checkbox"/> PREPARATION AU CHANT LYRIQUE
<input type="checkbox"/> 1.2 <input type="checkbox"/> 1.3	<input type="checkbox"/> 2.1 <input type="checkbox"/> 2.2 <input type="checkbox"/> 2.3	

Se reporter au règlement pour les limites d'âge

CANDIDAT (REEMPLIR EN CARACTERE D'IMPRIMERIE)

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	
Adresse :			
Code postal-Ville :		Téléphone :	
Portable :		e-mail :	
Nationalité :	<input type="checkbox"/> française	<input type="checkbox"/> pays de l'U.E. : (préciser)	<input type="checkbox"/> autre : (préciser)

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS HORS U.E.

<http://www.education.gouv.fr/int/etudfr.htm#2>

Pièces à fournir obligatoirement :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Photocopie du passeport en cours de validité ➤ Le jour du concours, la photocopie de l'un des visas suivants (à l'exclusion de tout autre) sera exigée : Etudiant-concours, Etudiant, Long séjour 6 mois
------------------------------------	---

POUR LES CANDIDATS MINEURS (REEMPLIR EN CARACTERE D'IMPRIMERIE)

Nom, Prénom du responsable légal :	
Adresse : (si différente)	
Téléphone/portable :	Téléphone professionnel :

PROGRAMME DU CONCOURS

Pour le jour de l'épreuve, le candidat devra prévoir 2 jeux de partitions de son programme complet pour le jury.

L'épreuve consiste :

- **Pour entrer en cycle 1**, chanter par cœur :
 - 1 mélodie au choix du candidat
 - Déchiffrage chanté d'une mélodie en français
- **Pour entrer en cycle 2**, chanter par cœur :
 - 2 mélodies au choix du candidat
 - Déchiffrage chanté d'une mélodie en français
- **Pour entrer en Préparation au chant lyrique**, chanter par cœur :
 - 3 mélodies au choix du candidat dans au moins deux langues différentes
 - Déchiffrage chanté d'une mélodie en français

COMPOSITEUR :

TITRE :

DUREE/MINUTAGE :

COMPOSITEUR :

TITRE :

DUREE/MINUTAGE :

COMPOSITEUR :

TITRE :

DUREE/MINUTAGE :

NOM, PRENOM :

ENSEIGNEMENT MUSICAL ANTERIEUR

	ÉTABLISSEMENT(S)	ANNEE	NIVEAU ATTEINT	RECOMPENSES OBTENUES
DISCIPLINE PRINCIPALE : (préciser laquelle)				
FORMATION MUSICALE :				
AUTRES DISCIPLINES : (préciser lesquelles)				

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE

--	--	--	--	--

1. Les programmes imposés sont disponibles sur le site du CRR : crr-bb.seineouest.fr
2. Aucune convocation individuelle n'est adressée aux candidats. Consulter les affichages ou le site internet du CRR.
3. Je m'engage à prendre connaissance du **règlement intérieur et du règlement des études.**
(Consulter les affichages ou le site du CRR)
4. **Je m'engage, après mon admission, à ne pas être inscrit dans un autre établissement d'enseignement musical pour la discipline présentée au concours et à participer à toutes les activités complémentaires liées au cursus.**
5. J'autorise gracieusement et sans limite dans le temps le CRR, la ville de Boulogne-Billancourt et Grand Paris Seine Ouest, à **publier à titre non commercial la photographie** de mon enfant sur les supports de communication de la ville et de l'Établissement Public Territorial :
 OUI NON (cocher la case correspondante)
6. J'autorise le CRRBB à transmettre mes coordonnées à l'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire)
 OUI NON (cocher la case correspondante)

DATE :

SIGNATURE DU CANDIDAT :
(OU DES PARENTS DU CANDIDAT MINEUR)

INFORMATIONS

Le dossier d'inscription doit être remis au CRR une semaine au plus tard avant la date du concours

Remplir en caractère d'imprimerie **un dossier par discipline présentée**

Toutes les rubriques doivent être renseignées

Tenir compte des **limites d'âge** selon les disciplines et les niveaux (consulter le règlement des études en vigueur)

Joindre obligatoirement à ce dossier :

- 1- règlement des droits d'inscription
- 2- 2 photographies d'identité (préciser Nom, Prénom au dos)

Tout **dossier incomplet** ou arrivé **hors délai** ne sera pas traité et entraînera **l'interdiction de concourir**

Droits d'inscription au concours

Les candidats doivent acquitter 54 € de droits d'inscription au concours

Ces droits ne sont pas remboursables

Chèque ou mandat international de 54 € à agraffer ci-après :

Les chèques sont à libeller à l'ordre du « Trésor public »